

LES SUBVENTIONS REGIONALES CLUBS ET AS

Ecole de Golf

- Ordre du mérite des écoles de golf

En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf". Pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues qui n'honoreraient pas leur sélection.

Attribution effectuée en fin d'année
(-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)

Enveloppe de 9000€

- Ecoles de golf « ELITE » de Ligue

A condition d'avoir **adhéré au "Label développement Ecole de Golf Ffgolf"**, d'avoir signé et appliqué la charte « ELITE » et **d'être classée dans les 5 premiers au mérite régional des écoles de golf**

Attribution aux **5 premières** écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement)

Enveloppe de 6000€

- Dotation matériel pédagogique

A condition d'avoir **adhéré au "Label sportif Ecole de Golf Ffgolf" et/ou développement**

Mallette remise lors de l'AG qui suit aux EDG labellisées en cours d'année et non dotée antérieurement

Mallette pédagogique (valeur 600€) aux EDG label ffgolf